

# INFOS GÉNÉRALES



ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE

## INSCRIPTION ET CONDITIONS D'ANNULATION

- Les activités hebdomadaires n'auront pas lieu pendant les vacances scolaires et les jours fériés.
- Possibilité d'une séance d'essai, si l'activité n'est pas complète
- L'association se réserve le droit de supprimer toute activité qui n'aurait pas suffisamment de participants.
- Dans ce cas, et pour toute annulation du fait de CGA, votre cotisation sera remboursée, déduction faite des séances suivies.
- Arrêt d'une activité de votre part : L'équilibre économique est fragile et dépend du fort engagement bénévole dans notre association, donc pas de remboursement, sauf cas très exceptionnels, sur présentation d'une demande écrite, avec justificatifs. La demande sera examinée par des élus de l'association. Une réponse vous sera alors donnée dans les 6 semaines suivant la réception de votre courrier. Le remboursement éventuel tiendra compte de la date de réception du courrier. Des frais de gestion seront retenus par l'association.
- Pour les activités de gym et bien-être, l'adhérent doit apporter son propre tapis.

## COTISATION ET RÈGLEMENT

- Règlement lors de l'inscription
- Moyens de paiement acceptés : Virement, espèces, chèque(s), CB, Chèques Vacances, coupons sport ANCV,
- Les règlements en espèces et par Carte bancaire se font uniquement à la Serre aux heures de permanences.
- Vous pouvez régler votre cotisation en plusieurs échéances mais tous les chèques devront être donnés le jour de l'inscription, datés au jour de l'inscription. (5 chèques max)



[www.crangevrieraanimation.com](http://www.crangevrieraanimation.com)